

- .83      \*Idiophones à clavier  
           Classer ici les célestas  
           Classer les ouvrages généraux sur les idiophones à 786.82
- 
- >      786.84–786.87 Idiophones composés  
           Classer les ouvrages généraux sur les idiophones à 786.82 ; classer les ouvrages généraux sur les idiophones composés à 786.84
- .84      \*Idiophones frappés  
           Corps solides sonores frappés par ou contre des objets insonores, ex. : bâtons frappés contre le sol  
           Classer ici les ouvrages généraux sur les idiophones composés (corps solides semblables combinés pour former un instrument)  
           *Pour les idiophones pincés, voir 786.85 ; pour les idiophones à friction, voir 786.86 ; pour les idiophones entrechoqués, voir 786.87*
- .842–.848      Corps solides sonores de diverses formes  
           Ajouter à l'indice de base 786.84 le développement de 786.884 sous 786.8842–786.8848, ex. : idiophones à barres, 786.843, spectacles d'idiophones à barres, 786.843078
- .85      \*Idiophones pincés  
           Barres ou baguettes élastiques, généralement métalliques, fixées à un bout et que l'on fait vibrer en pinçant le bout libre  
           Y compris les sanzás (sortes de pianos portatifs pincés avec les pouces)  
           Classer les ouvrages généraux sur les idiophones composés à 786.84
- .86      \*Idiophones à friction  
           Objets frottés pour produire des sons de hauteur particulière  
           Classer les ouvrages généraux sur les idiophones composés à 786.84
- .862–.868      Corps solides sonores de formes particulières  
           Ajouter à l'indice de base 786.86 le développement de 786.884 sous 786.8842–786.8848, ex. : récipients, 786.866, répétition avec des récipients, 786.866144
- .87      \*Idiophones entrechoqués  
           Deux ou plusieurs objets sonores semblables frappés les uns contre les autres pour les faire vibrer  
           Classer les ouvrages généraux sur les idiophones composés à 786.84
- .872–.878      Objets sonores de formes particulières  
           Ajouter à l'indice de base 786.87 le développement de 786.884 sous 786.8842–786.8848, ex. : blocs, 786.873, répétitions avec des blocs, 786.873144

\*Compléter selon les indications sous 784–788

- .88        \*Idiophones simples  
              Idiophones constitués d'un seul objet sonore  
              Classifier ici les ouvrages généraux sur les instruments de percussion à hauteur de son indéterminée  
              **Classifier les ouvrages généraux sur les idiophones à 786.82**  
              *Pour un instrument de percussion particulier à hauteur de son indéterminée ne figurant pas ici, voir l'instrument, ex. : cymbales, 786.873*
- .884        \*Idiophones frappés
- .884 2        \*Bâtons et baguettes  
                  Y compris les triangles  
                  Ajouter les subdivisions pour chaque partie ou pour l'ensemble de l'intitulé
- .884 3        \*Barres, assiettes, blocs  
                  Y compris les enclumes, les gongs  
                  Ajouter les subdivisions pour n'importe quel sujet ou pour tous les sujets de l'intitulé
- .884 4        \*Caisses
- .884 5        \*Tubes
- .884 6        \*Récipients  
                  *Pour les cloches, voir 786.8848*
- .884 8        \*Cloches  
                  **Classifier les ouvrages généraux sur les récipients à 786.8846**
- .884 85        \*Cloches manuelles
- .885        \*Idiophones secoués  
                  Y compris les maracas, les sistres
- .886        \*Idiophones raclés  
                  Idiophones constitués de deux objets dont l'un, muni d'encoches, est raclé par l'autre pour créer des vibrations  
                  Y compris les crécelles de football, les planches à laver
- .887        \*Idiophones pincés  
                  Y compris les guimbardes
- .888        \*Idiophones à friction  
                  Y compris les scies musicales

\*Compléter selon les indications sous 784–788

**.9 \*Tambours et appareils à effets de percussion**

Ajouter les subdivisions pour les tambours et les appareils à effets de percussion étudiés ensemble ou pour les tambours étudiés seuls

> 786.92–786.98 Tambours (Membranophones, membranes tendues vibrantes)

Classer les ouvrages généraux sur les instruments de percussion à 786.8 ; classer les ouvrages généraux sur les tambours à 786.9

.92 \*Tambours à frappe

*Pour les tambours en cuvette, voir 786.93 ; pour les tambours tubulaires, voir 786.94 ; pour les tambours sur cadre, voir 786.95*

.93 \*Tambours en cuvette

Y compris les timbales, les naqaras (nacaires), les tablas

Classer les ouvrages généraux sur les tambours à frappe à 786.92

.94 \*Tambours tubulaires

Y compris les tambours à timbre (caisses claires)

Classer les ouvrages généraux sur les tambours à frappe à 786.92

.95 \*Tambours sur cadre (Tambours de basque)

Tambours dont la hauteur n'excède pas celle du rayon de la membrane

Y compris les grosses caisses, les tambourins

Classer les ouvrages généraux sur les tambours à frappe à 786.92